

16.1.1705 : Subrogation dressée à St.
Symphorien de Thénières a été Anne Messine
soeur de feu ANNE MESSINE et fille de feu
Louis MESSINE de Montmaintrès en la
paroisse de Ste. Geneviève , veuve d'
Antoine DOULIAC fils d'Antoine DOULIAC du
village de Paulhiac (St. Symphorien) -
laquelle pour 540 livres dues au Sieur
Louis PRAT Bourgeois du Bancarel en la
Paroisse du Nayrac - tant en son particulier
que comme hèritier de feu Me. Louis PRAT son
oncle Prieur de St. Symphorien etc ..
D.25 N° 58 .

L'union et en cas Il ne seroit plus d'union, et sans suppression de force
les deux d'ors a la femme n'ont pas dans la suite maison de mortelle
Le sieur de la Roche pour se faire rendre les autres Contes les autres
Des sieurs d'union, et a l'obtention de deux par son abus
Les deux autres soumissions et de l'union de l'union
Ce qui de presant mes deux autres autres autres autres
Ou l'union de l'union, et de l'union de l'union de l'union
L'union de l'union de l'union de l'union de l'union de l'union
ce qui est et moy de l'union de l'union de l'union de l'union

Joachim de la Roche

Alvarez

Collé au bureau de mardi le
26 Janvier 1708

Joachim de la Roche

Collé au bureau de mardi le

Joachim de la Roche